ARBR ARBR Association des Résidents du Bois Raguenet	**PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19** SAISON 2020-2021
ACTIVITE	**GYMNASTIQUE – YOGA *salle Pommier***
Type de pratique	~~Individuelle~~ Collective
<u>Référent COVID</u>	Le Professeur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.
<u>Protocole Elève</u> -Masque -Gel Hydro-alcoolique (Gel HA) (<u>à ranger dans un petit sachet nominatif gardé pendant le cours</u>) -Tapis personnel -Serviette de sport -chaussures ou chaussettes réservées à l'activité -bouteille d'eau ***<u>Aucun vêtement ou sac personnel ne doit être déposé dans la salle de sport</u>***	**Pour tous les élèves le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente et de déplacement, et recommandé pendant le cours chaque fois que cela est possible**. L'élève : - **<u>arrive à l'heure en tenue adaptée à l'activité</u>** et attend à l'extérieur du bâtiment en respectant la distanciation que le Professeur vienne ouvrir la porte du bâtiment ; - attend pour entrer que le dernier élève du cours précédent soit sorti ; - respecte le sens de circulation dans les vestiaires et <u>n'y stationne pas</u> ; - y dépose ses vêtements et sacs <u>en laissant libre une patère sur deux</u> ; la porte du bâtiment sera verrouillée par le professeur pour éviter les intrusions. - apporte dans un sac une paire de chaussures ou chaussettes réservée à l'activité pour un usage exclusif dans la salle ; - entre et sort de la salle par les portes ouvertes par le Professeur ; - se lave les mains avec du savon ou du Gel HA **avant et après le cours ;** - s'installe dans la salle avec ses tapis/serviette en respectant les règles de distanciation ; - à la fin du cours, quitte la salle et le vestiaire rapidement et ne stationne pas dans le hall ; - utilise uniquement le sanitaire (WC) dédié.
<u>Protocole Professeur</u> - Masque - Gel HA - Fiche présence ARBR - Registre Mairie	Le port du masque est obligatoire pour le Professeur pendant les temps d'attente et de déplacement, **et pendant le cours dès lors que les règles de distanciation avec l'élève ne peuvent être garanties** ; il : - se désinfecte ou se lave les mains avec du savon au début et à la fin de chaque cours - verrouille et déverrouille la porte d'entrée du bâtiment, fait sortir les élèves du cours précédent avant de faire entrer les élèves du cours suivant ; - organise l'entrée dans la salle par la deuxième porte à gauche dans le hall, la sortie se faisant par la première. Lui seul ouvre, verrouille ou ferme les portes ; - s'assure du lavage des mains des élèves et de la bonne distanciation entre les élèves ; - renseigne cours par cours le **Registre d'occupation des salles de la Mairie et la fiche de présence de l'ARBR** ; - aère la salle à chaque fin de cours.
<u>Protocole Matériel</u> - Désinfectant virucide - Papier essuie-tout	**Le Professeur organise avec ses élèves la désinfection** des matériels et mobiliers (ex : barres) utilisés pendant le cours avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) ainsi que la désinfection des poignées de portes et fenêtres et des interrupteurs.
<u>Protocole locaux</u>	Salle municipale Pommier - entretien par la Ville d'Orvault Cf. ***Modalités d'organisation des activités associatives dans les équipements municipaux du 01/09/2020***
<u>Documents de référence</u> – Mis à disposition du professeur	- Guide des bonnes pratiques COVID-19 – Service Public. Fr (01/09/2020). - Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux (01/09/2020). - Fiche Dé-confinement FFG ex Gymnastique Artistique.
Date et Version du document	V1 – 14 septembre 2020
Signatures	L'ARBR le Professeur